

10 juillet 2023

ING Economic Focus

Enquête auprès des Belges : l'impact des crises ne se dissipe pas encore

D'un point de vue économique, les derniers mois, et même les dernières années, ont été assez perturbés. L'enchaînement de crises a conduit à une série d'événements économiques exceptionnels : forte contraction de l'économie pendant les confinements, très forte reprise après, importantes perturbations sur les chaînes d'approvisionnement, crise énergétique, choc inflationniste, hausse très brusque et rapide des taux d'intérêts.... Dans ce contexte, il nous a semblé intéressant d'interroger les Belges sur la façon dont ils perçoivent l'économie et l'impact qu'elle a sur leurs comportements, mais aussi sur leur vision de la situation actuelle par rapport à celle d'il y a 5 ans. Et enfin, comment ils imaginent les perspectives dans 5 ans. Le but est de comprendre à quel point la situation actuelle est considérée – ou pas – comme exceptionnelle et quel serait pour les Belges la « nouvelle normalité ». Voici les conclusions, selon notre enquête 'Consumer Survey', effectuée par Ipsos sur un échantillon représentatif de 1000 belges à la fin du mois de juin 2023.

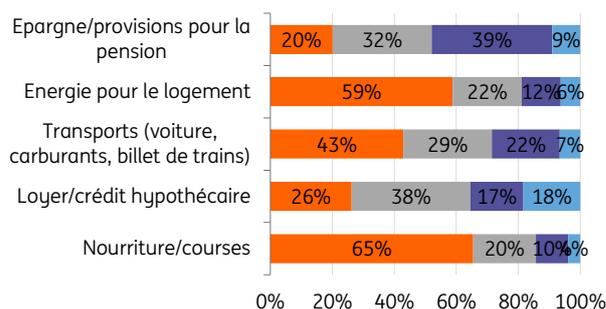
L'alimentation et l'énergie occuperaient encore dans le futur une place plus importante dans le budget

Le contexte inflationniste et les nombreux chocs économiques vécus ces dernières années semblent avoir laissé des traces durables sur les comportements de consommation des Belges et sur la façon dont ils allouent leur budget mensuel. En particulier, la forte inflation énergétique de 2022 et la forte inflation alimentaire de 2023 semblent avoir fortement marqué les Belges. Ainsi, 65% des Belges estiment qu'ils dépensent actuellement une plus grande proportion de leurs revenus qu'il y a cinq ans pour les courses alimentaires. 59% indiquent dépenser une plus grande part de leurs revenus dans leurs factures d'énergie et 43% pour leurs transports. Les Belges sont en outre nombreux à penser que cette tendance va perdurer dans les prochaines années. 54% pensent qu'ils dépenseront une plus grande part de leurs revenus dans les courses quotidiennes dans 5 ans par rapport à aujourd'hui. 48% pensent que les dépenses énergétiques prendront encore plus de place dans leur budget mensuel qu'actuellement et 42% pensent la même chose pour les dépenses dans les transports. Ces dépenses d'alimentation, d'énergie et de transports qui prennent une place plus importante dans le budget mensuel des ménages se font manifestement au détriment de l'épargne. 39% des ménages indiquent avoir réduit la part de l'épargne, contre 20% qui l'ont augmenté.

Charlotte de Montpellier
Senior Economist
Brussels +32 473 63 49 28
Charlotte.de.montpellier@ing.com

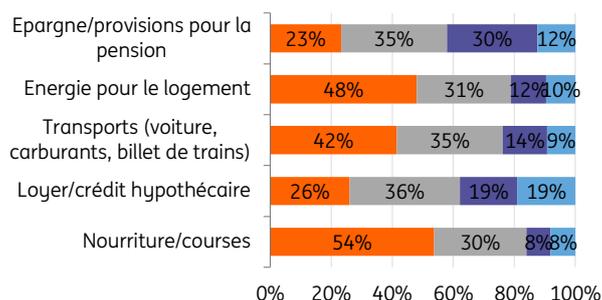
Fig. 1. L'énergie et l'alimentation occupent une part plus importante dans le budget des ménages **Fig. 2. Et ça s'accroîtrait encore le cas dans 5 ans**

Par rapport à il y a 5 ans, je dépense maintenant... (% des répondants)



- Une part plus importante de mon revenu net qu'il y a 5 ans
- A peu près la même fraction de mon revenu net qu'il y a 5 ans
- Une part plus faible de mon revenu net qu'il y a 5 ans
- Je ne sais pas

Dans 5 ans et par rapport à aujourd'hui, je suppose que je dépenserai... (% des répondants)



- Une part plus importante de mon revenu net qu'il y a 5 ans
- A peu près la même fraction de mon revenu net qu'il y a 5 ans
- Une part plus faible de mon revenu net qu'il y a 5 ans
- Je ne sais pas

Source: ING Consumer Survey 2023

Source: ING Consumer Survey 2023

Compte tenu du système d'indexation automatique des salaires qui existe en Belgique, en répondant cela, les Belges considèrent probablement implicitement que les prix de ces catégories de dépenses vont continuer à augmenter plus rapidement que le reste. En outre, ils semblent considérer qu'ils sont dans l'incapacité de diminuer leur consommation de ces biens et services.

Pourtant, une analyse approfondie de la situation économique montre qu'il a de plus en plus de signes d'une diminution à venir de l'inflation alimentaire. En effet, les prix des denrées agricoles ont fortement chuté et cela devrait se répercuter petit à petit sur les prix de ventes des produits finis. En outre, la demande a faibli, ce qui devrait inciter les fournisseurs et distributeurs à diminuer les prix de vente. En Belgique, lors des précédents pics d'inflation alimentaire, il a été observé que les prix ont fini par diminuer (ce qui signifie que l'inflation alimentaire est devenue négative), même si ces diminutions n'ont pas compensé entièrement les hausses de prix précédentes. En résumé, les prix de l'alimentation devraient bien diminuer dans les prochains mois, mais ils ne reviendront probablement pas au niveau de 2020. Cela signifie que la part du budget des ménages consacré aux dépenses alimentaires devrait redevenir plus proche de sa moyenne historique dans les prochains mois.

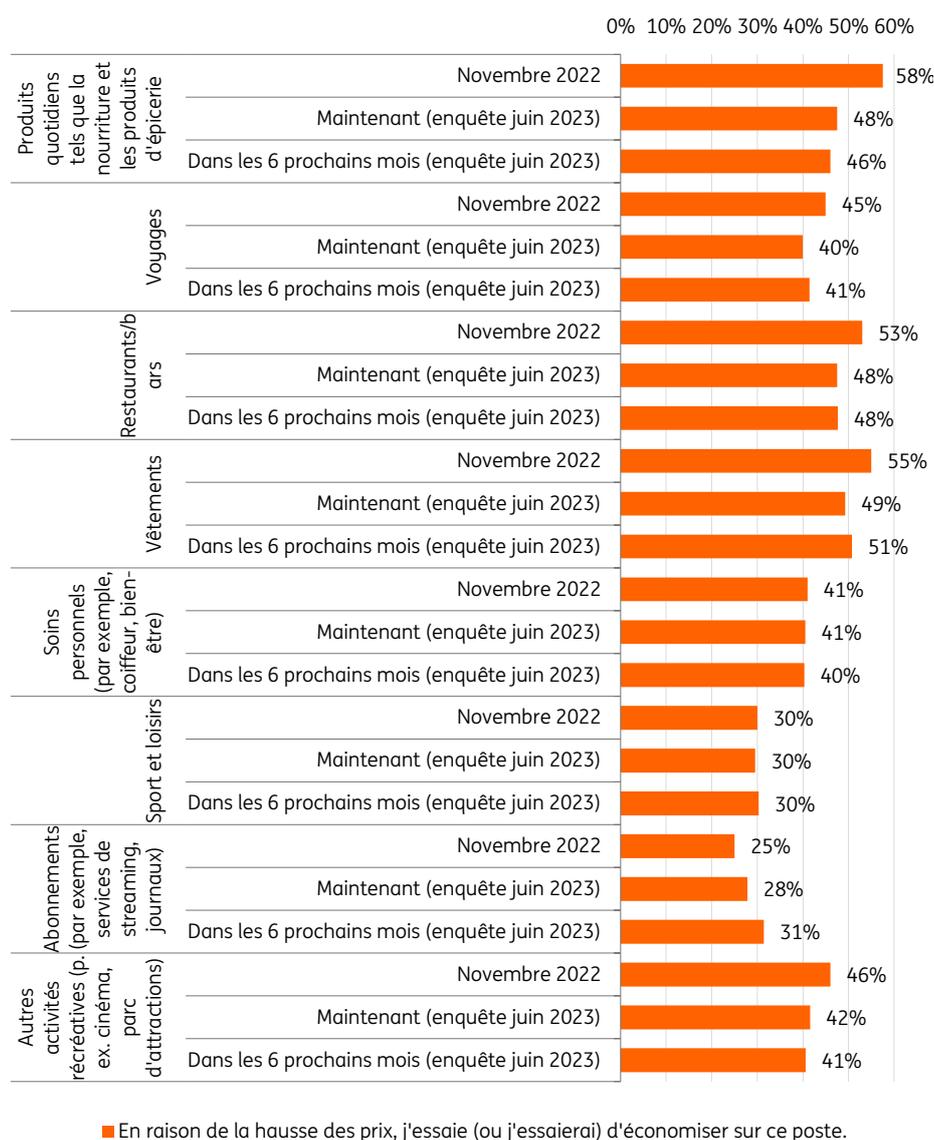
Concernant les prix de l'énergie, on sait que les factures énergétiques des ménages sont encore élevées, malgré une forte diminution par rapport au pic de l'automne dernier. Le fait que 48% des ménages pensent qu'ils dépenseront encore une proportion plus élevée de leurs revenus pour payer leurs factures énergétiques dans 5 ans que maintenant témoigne d'une vraie appréhension. Il semble que le fait que l'Europe ne puisse durablement plus compter sur le gaz russe fait craindre que l'énergie soit durablement plus chère. Nous tablons effectivement sur une nouvelle hausse des prix de l'énergie, mais celle-ci devrait être bien moins importante qu'en 2022 et atteindre à nouveau le niveau de prix observé lors du pic de l'année dernière semble peu probable. Au-delà de cet effet prix, un effet volume pourrait être observé. En effet, grâce aux efforts pour mieux isoler les bâtiments et pour investir dans des sources d'énergie décarbonées, il est probable qu'une partie des ménages consommeront durablement une quantité d'énergie moins importante qu'avant.

Une volonté toujours forte de faire des économies

Face au constat d'une part plus importante du budget mensuel dirigé vers les courses et les dépenses énergétiques, les Belges indiquent continuer à modifier leur comportement de dépenses et comptent continuer à le faire dans les prochains mois. En juin 2023, 48% des Belges indiquent essayer de faire des économies sur leurs courses quotidiennes, un pourcentage un peu plus faible que lorsque nous avons posé la question en novembre 2022 (58%), au moment où l'inflation était à son sommet. Passant de 12.3% en octobre à 4.2% actuellement, celle-ci a bien diminué depuis et devrait continuer à baisser. Mais la croissance des prix reste plus dynamique qu'avant la pandémie, ce qui semble inciter les ménages à continuer de fournir des efforts. 46% des répondants disent qu'ils continueront à essayer de faire des économies sur leurs budgets courses dans les prochains mois. Près de 50% des Belges indiquent également réduire leurs dépenses dans les bars/restaurants et en habillement- et comptent continuer à le faire dans les six prochains mois.,

Fig. 3. Face à la hausse des prix, les Belges modifient leurs dépenses

Comment la hausse des prix a-t-elle affecté vos dépenses dans les domaines suivants ? Au cours des 6 prochains mois, pensez-vous modifier vos dépenses dans les domaines suivants en raison de la hausse des prix (par rapport à aujourd'hui) ? (% des répondants qui indiquent 'A cause de la hausse des prix, j'essaie(rai) de faire des économies là-dessus')



Source: ING Consumer Survey 2022 et 2023

Les Belges indiquent donc qu'ils essayent de faire des économies sur tous les types de dépenses. Heureusement pour l'économie belge, ces décisions ne semblent jusqu'à présent pas impacter trop fortement la consommation totale en volume des ménages. Celle-ci reste soutenue par la vigueur du marché du travail et les indexations automatiques des salaires. L'économie belge continue donc de croître vigoureusement, et beaucoup plus fortement que les pays voisins (au premier trimestre 2023, la croissance belge a été de 0.4% en glissement trimestriel, contre une contraction de 0.1% pour la zone euro). Il est néanmoins probable que la volonté des ménages de faire des économies pèse un peu plus fortement sur l'économie belge dans les prochains trimestres, notamment car les indexations automatiques des salaires ne sont plus aussi nombreuses et que le rythme des créations d'emploi ralenti. Selon nos prévisions, l'économie belge devrait ralentir dans les prochains trimestres.

Confusion autour de la stabilité des prix et de l'inflation dans le futur

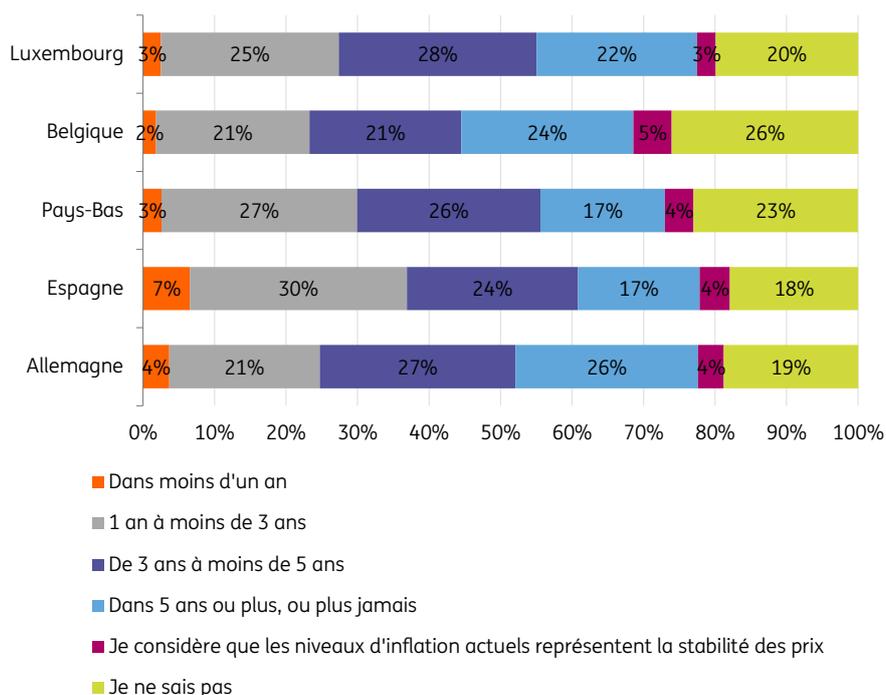
Selon notre enquête, les Belges sont assez perplexes concernant les perspectives d'évolution des prix. Lorsqu'on leur demande quand ils pensent que l'inflation en Belgique reviendra à un niveau compatible avec la stabilité des prix, 21% des Belges estiment que ça sera dans 1 à 3 ans, 21% estiment que ça sera dans 3 à 5 ans, 24% pensent que ça sera dans plus de 5 ans et 26% ne savent pas. Rappelons que la stabilité des prix est l'objectif de la Banque Centrale Européenne (BCE) et est défini par la BCE comme une inflation de 2% en moyenne à moyen terme (+/- 3 ans). En fait, lorsqu'on leur demande quel sera le niveau d'inflation dans 5 ans, 56% des Belges estiment qu'il sera encore plus élevé qu'aujourd'hui.

Il semble donc que les Belges soient peu nombreux à penser que l'objectif de la BCE va être atteint et ils considèrent que l'inflation plus élevée est là pour durer. Par rapport aux autres pays européens où nous avons posé la question, les Belges semblent moins convaincus que leurs voisins que la stabilité des prix reviendra dans les cinq prochaines années, et sont plus nombreux à être indécis. Ces résultats pourraient être considérés comme un problème pour les autorités monétaires, qui surveillent énormément les anticipations d'inflation et craignent que des anticipations plus élevées ne conduisent à davantage d'inflation dans le futur. Néanmoins, les résultats d'enquêtes sur l'inflation doivent toujours être interprétés avec prudence. L'inflation, une mesure de la croissance des prix et non du niveau des prix, est en effet un concept relativement compliqué à maîtriser et les ménages forment souvent leurs anticipations sur base des derniers mois vécus plutôt que sur de véritables hypothèses pour le futur.

D'un point de vue économique, notre prévision (et celle de la plupart des économistes) est que l'inflation devrait continuer à graduellement diminuer dans les prochains trimestres, pour retourner vers les 2% en moyenne 2025. Le repli de l'inflation devrait être un peu plus rapide en Belgique que dans les autres pays, car les 'effets de base' sont plus élevés, le choc inflationniste ayant été plus précoce et plus fort dans notre pays qu'ailleurs. Cela étant, nous pensons également que l'inflation sera plus élevée en moyenne au cours des prochaines décennies qu'elle ne l'était avant la pandémie. Les conséquences du réchauffement climatique, de la transition vers zéro émission et la dé-globalisation ('friendshoring') sont tous des facteurs structurels qui maintiendront probablement l'inflation légèrement plus élevée dans le futur.

Fig. 4. Les Belges ne savent pas quand la stabilité des prix reviendra

Quand pensez-vous que l'inflation globale officielle dans votre pays reviendra à un niveau que vous considérez comme stable ? (% des répondants)



Source: ING Consumer Survey 2023

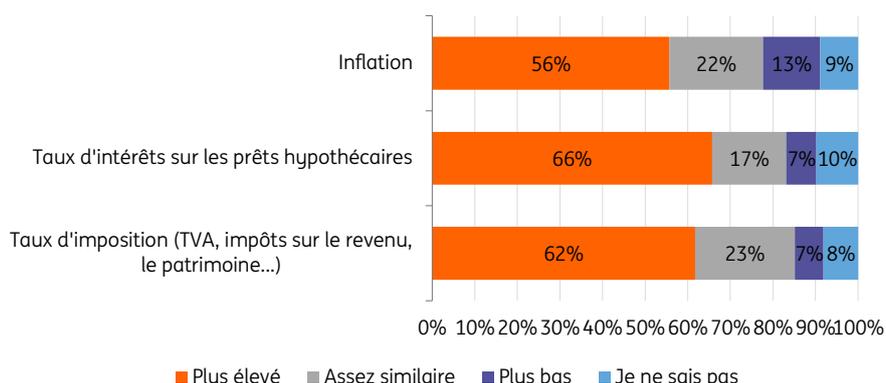
Des emprunts durablement plus coûteux ?

Evidemment, les perspectives d'une inflation durablement plus élevée entraînent des conséquences sur les anticipations pour les taux d'intérêts. Les Belges semblent considérer que les taux d'intérêts vont rester plus élevés. 66% des Belges estiment que les taux sur les crédits seront dans 5 ans plus élevés qu'actuellement. Seuls 7% pensent que les taux vont diminuer. Les Belges semblent donc considérer que la Banque centrale devra maintenir ses taux élevés dans les prochaines années pour lutter contre l'inflation, ce qui continuera à renchérir le coût du crédit.

Notre prévision est que le cycle de resserrement monétaire touche bientôt à sa fin, ce qui limite le potentiel de hausses de taux supplémentaires. En 2024, les banques centrales, face à une moindre inflation et à un ralentissement économique, pourraient commencer à envisager de baisser leurs taux, ce qui in fine devrait entraîner des conséquences sur les taux d'emprunts. Néanmoins, l'inflation risquant de rester structurellement plus élevée qu'avant, il est peu probable que les taux reviennent à leurs niveaux très bas des dernières années. Par ailleurs, 62% des Belges estiment que les taxes seront plus élevées dans 5 ans que maintenant. 23% pensent qu'elles resteront similaires et 7% pensent qu'elles diminueront.

Fig. 5. Les Belges tablent sur une inflation, des taux et des impôts durablement plus élevés

Dans cinq ans, comment pensez-vous que les chiffres suivants seront comparés à ceux d'aujourd'hui ? (% des répondants)



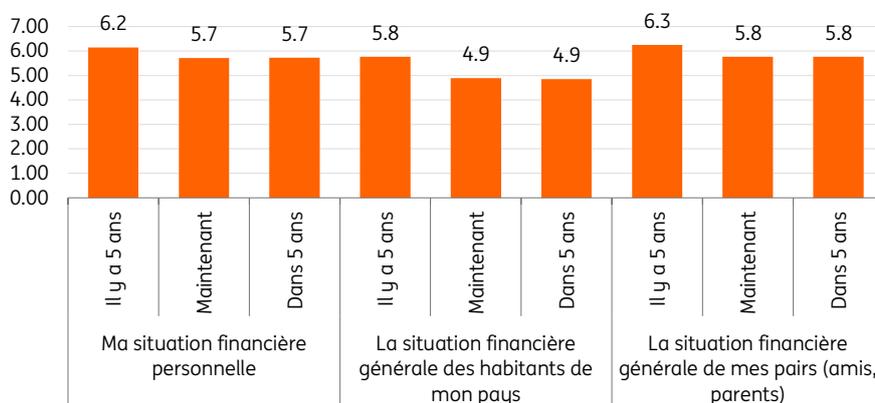
Source: ING Consumer Survey 2023

La situation financière s'est dégradée, mais surtout chez les autres

Face à la situation économique perturbée, nous avons interrogés les Belges sur la perception de leur situation financière et l'évolution de celle-ci. En moyenne, les Belges donnent la note de 5.7 à leur situation financière personnelle. Ils estiment que leur situation financière était meilleure il y a 5 ans. En revanche, ils donnent la même note à leur situation financière dans 5 ans, ce qui indique qu'ils ne prévoient pas de détérioration ni d'amélioration. De façon intéressante, les Belges estiment que leur propre situation financière est meilleure que celle de l'ensemble de la population. Néanmoins, ils estiment que celle de leurs amis et meilleure que la leur. Cela s'observe aussi bien concernant la situation actuelle, celle d'il y a 5 ans et celle dans 5 ans. Les Belges semblent aussi considérer que la situation financière de l'ensemble de la population s'est davantage dégradée en 5 ans que la leur.

Fig. 6. Les Belges estiment que leur situation financière s'est dégradée

Comment évaluez-vous... (moyenne des notes, sur 10)

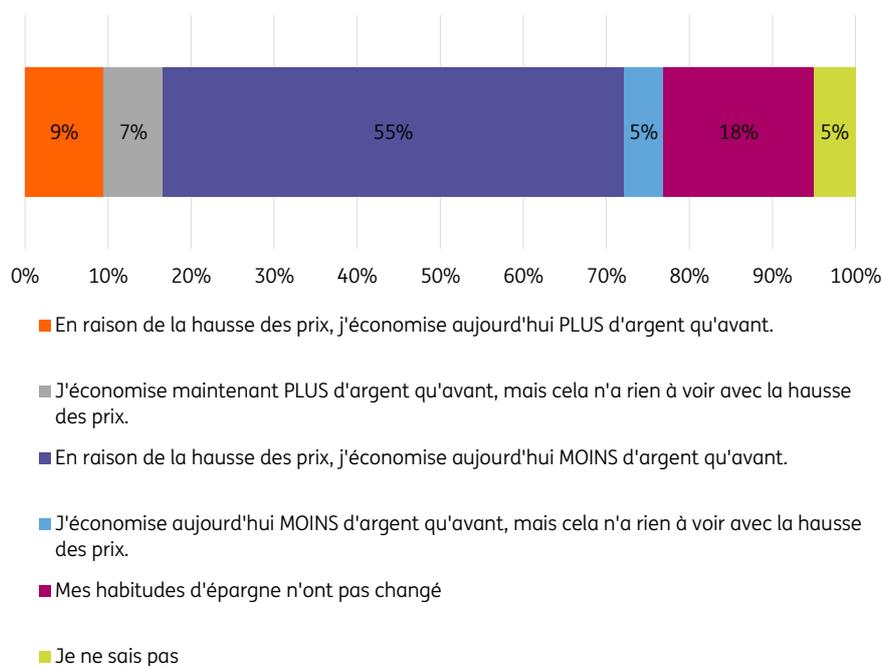


Source: ING Consumer Survey 2023

En creusant, on constate que 55% des Belges indiquent qu'ils épargnent moins actuellement en raison du contexte d'inflation. Pour la plupart d'entre eux, le contexte d'inflation ne leur permet plus d'épargner comme avant. Il y a néanmoins 8% des Belges qui indiquent qu'ils épargnent moins car ils estiment en avoir plus pour leur argent s'ils consomment maintenant plutôt que plus tard. 9% des Belges indiquent que le contexte inflationniste leur permet d'épargner davantage, tandis que 18% estiment qu'ils n'ont pas modifié leurs habitudes d'épargne.

Fig. 7. Les Belges épargnent moins

Laquelle des affirmations suivantes décrit le mieux l'influence de l'inflation sur vos habitudes d'épargne ? (% des répondants)



Source: ING Consumer Survey 2023

Conclusion

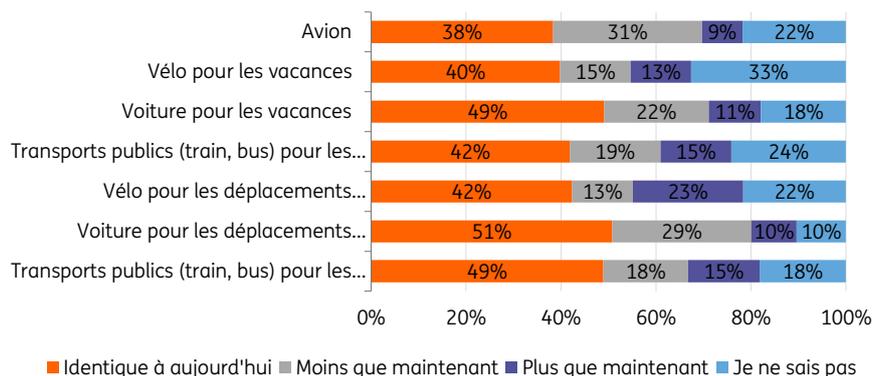
On le voit, la situation économique actuelle a un impact important sur la façon dont les Belges consomment, épargnent et envisagent l'avenir. Ils semblent assez confus concernant l'évolution future de l'inflation et de leurs dépenses. Cela démontre probablement que nous sommes encore dans le brouillard entourant les différents chocs économiques vécus ces dernières années, et qu'il est très difficile, à ce stade, d'imaginer ce que sera la 'nouvelle normalité'.

Encadré 1 – Mobilité : un peu moins d'avion, un peu plus de vélo ?

Dans notre enquête, nous avons également posé des questions sur la façon dont les Belges envisagent leur mobilité dans les prochaines années. Ils ne sont pas majoritaires à envisager de modifier leur façon de se déplacer dans les trois prochaines années. Néanmoins, l'avion semblent devenir moins populaire. 31% des Belges envisagent d'utiliser moins souvent l'avion (contre 9% qui pensent l'utiliser davantage et 38% qui pensent l'utiliser autant qu'actuellement). Par ailleurs, les trajets en voiture resteront identiques pour la moitié des Belges. Mais certains envisagent néanmoins de modifier leur comportement. 22% pensent l'utiliser moins souvent pour les vacances et 29% y auront moins recours pour leurs trajets quotidiens. Pour les deux cas de figure, près de 10% pensent utiliser davantage la voiture dans les trois prochaines années. Enfin, 23% des Belges souhaitent avoir plus souvent recours au vélo pour leurs trajets quotidiens.

Fig. 8. Davantage de Belges comptent utiliser moins la voiture que ceux qui comptent l'utiliser davantage

Au cours des trois prochaines années et par rapport à aujourd'hui, pensez-vous que vous utiliserez pour la mobilité ? (% des répondants)



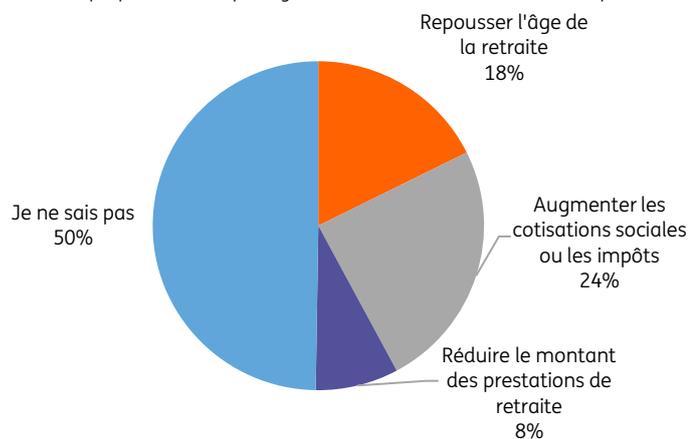
Source: ING Consumer Survey 2023

Encadré 2 – Comment financer les pensions ?

Compte tenu des discussions tendues au niveau politique entourant la réforme fiscale et la nécessité de réformer le système des pensions pour bénéficier du plan de relance européen, nous avons également interrogés les Belges sur le financement des pensions. La moitié des Belges n'ont pas d'idée de ce que devrait faire le gouvernement pour résoudre le problème du financement du systèmes des pensions. 24% des Belges pensent qu'il faudrait augmenter les taxes ou les contributions sociales. 18% pensent que la solution réside dans le recul de l'âge du départ à la pension et 8% pensent qu'il convient de diminuer le montant des pensions.

Fig. 9. Peu de Belges savent comment financer le système de pensions

Imaginez que le financement des pensions dans votre pays soit sous pression (que le système devienne impossible à financer), que pensez-vous que le gouvernement devrait faire ? (% des répondants)



Source: ING Consumer Survey 2023

Disclaimer

Cette publication a été préparée par la division d'analyse économique et financière de ING Belgique S.A. ("ING") exclusivement à titre d'information, sans tenir compte des objectifs d'investissement, de la situation financière ou des moyens d'un utilisateur en particulier. Les informations dans cette publication ne constituent ni une recommandation de placement, ni un conseil fiscal, juridique ou en investissement, ni une offre ou une incitation à acheter ou vendre des instruments financiers. Même si toutes les précautions ont été prises pour assurer que les informations contenues dans ce document ne soient ni erronées, ni trompeuses au moment de la publication, ING ne peut pas garantir l'exhaustivité ni l'exactitude des informations communiqués par des tiers. ING ne peut pas être tenue pour responsable d'éventuelles pertes directes ou indirectes suite à l'utilisation de cette publication, sauf faute grave. Les opinions, prévisions ou estimations sont uniquement celles du ou des auteurs à la date de la publication et peuvent être modifiées sans préavis, sauf indication contraire.

La distribution de cette publication peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires dans certains états et les personnes qui entrent en possession de celle-ci doivent se renseigner à propos de ces restrictions et les respecter.

Cette publication est soumise à la protection du copyright et des droits des bases de données et ne peut être reproduite, distribuée ou publiée par quiconque, quel que soit l'objectif, sans l'accord préalable explicite et écrit de ING. Tous les droits sont réservés. L'entité juridique responsable de la publication ING Belgique S.A. est agréée par la Banque Nationale de Belgique et est supervisée par la Banque Centrale Européenne (BCE), la Banque Nationale de Belgique (BNB) et l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA). ING Belgique S.A. est enregistrée en Belgique (n° 0403.200.393) au registre des personnes morales de Bruxelles

Au Royaume-Uni, ces informations sont approuvées et/ou communiquées par ING Bank N.V., London Branch. ING Bank N.V., London Branch est autorisée par la Prudential Regulation Authority et est soumise à la réglementation de la Financial Conduct Authority et à une réglementation limitée de la Prudential Regulation Authority. ING Bank N.V., London Branch est enregistrée en Angleterre (numéro d'enregistrement BR000341) au 8-10 Moorgate, London EC2 6DA.

À l'attention des investisseurs américains : toute personne qui souhaite discuter de cette publication ou effectuer des transactions dans un titre mentionné dans ce document doit prendre contact avec ING Financial Markets LLC, qui est membre de la NYSE, la FINRA et la SIPC et qui fait partie de ING, et qui a accepté la responsabilité de la distribution de ce document aux États-Unis conformément aux dispositions en vigueur.

Editeur responsable : Peter Vanden Houte, Avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles, Belgique.